

Comment deux petits voleurs ont fait paniquer les services secrets

Deux hommes ont été arrêtés après le vol d'un ordinateur lors d'une réunion de l'Otan à Paris. Les pays de l'Alliance atlantique ont craint l'acte d'un espion.

VINCENT GAUTRONNEAU

LE LARCIN a fait hurler les Américains. Se faire voler un ordinateur truffé d'informations sensibles et confidentielles, ça fait tache. Mais quand en plus ça se passe au Cercle national des armées, en plein séminaire de l'Otan, cela confine à la faute.

Comme révélé par « le Canard enchaîné » le 1^{er} juillet, des gradés de toutes les armées de l'Alliance atlantique se réunissent à Paris (VIII^e). Au programme, un séminaire sur la défense antimissile en mer. En pleine guerre en Ukraine, alors que la Russie a mis la main sur la mer Noire, le sujet est très sensible. Et pourtant, ce vendredi après-midi, l'ordinateur bourré de données confidentielles d'une militaire allemande s'évapore.

Les vidéos des caméras de surveillance du site montrent un homme entrant dans le bâtiment sans être repéré par les agents de sécurité. Au milieu des militaires, son flegme impressionne. Le voleur se colle à une femme et les plantons le prennent pour son accompagnateur. Le voilà dans le Saint des Saints. Tranquillement, il entre ensuite dans une salle de conférences au deuxième étage. Toujours calme, il s'empare d'un ordinateur orné d'un autocollant de la Bundeswehr, l'armée allemande, et part. Gros moment de panique. En plein conflit à l'est de l'Europe, le



Cercle national des armées, Paris (VIII^e). Sans se faire repérer, un homme a accès à une salle de conférences lors d'un séminaire réunissant des gradés des armées de l'Alliance atlantique et est reparti avec l'ordinateur d'une militaire allemande.

spectre d'un espion à la solde d'une puissance ennemie de l'Otan fait paniquer les militaires. Selon « le Canard enchaîné », les Français en prennent pour leur grade, accusés par les Américains de ne pas avoir suffisamment sécurisé la réunion.

Le voleur est rapidement identifié par les gendarmes

Une plainte est immédiatement déposée. Si l'ordinateur peut être bloqué à distance, l'inquiétude est de mise. Le lendemain matin, les gendarmes de la section de recher-

ches de Paris mènent un gros travail sur les caméras de surveillance du Cercle national des armées et de la ville. Première surprise, l'attitude du voleur à la sortie du bâtiment n'est pas celle d'un espion : casquette sur la tête, il entre en effet dans une brasserie... où il commet un second vol. Un comportement qui fait un peu retomber la pression, « car un espion aurait surtout tout fait pour disparaître au plus vite », assure un connaisseur du dossier. Grâce aux images, le voleur est rapidement identifié par les gendarmes : il s'agit

de David B., Franco-Israélien de 43 ans, petit escroc connu pour de nombreux vols. Reste toutefois à le « loger » et à lever un doute... Etsi un service étranger avait engagé un voleur de talent pour brouiller les pistes ?

Le temps de localiser David B., les gendarmes de la SR de Paris cherchent à découvrir à qui il a pu remettre l'ordinateur. Soulagement : aucune ambassade ennemie n'apparaît. Une relation intéressante toutefois les gendarmes : dans les heures qui ont suivi les vols, David B. a été plusieurs fois en contact avec

Brahim Z. Lui non plus n'a pas grand-chose à voir avec le monde de l'espionnage. Âgé de 39 ans, ce receleur est soupçonné d'envoyer régulièrement des objets électroniques volés au Maghreb.

En début de semaine dernière, les deux hommes sont interpellés et placés en garde à vue. Bonne nouvelle, aucun ne dit travailler pour une puissance étrangère mais l'ordinateur reste introuvable. Laissés libres, les deux hommes seront, selon une source judiciaire, jugés devant le tribunal correctionnel de Paris en mars 2023.

EN BREF

MORTS MYSTÉRIEUSES

La mort de 21 jeunes fin juin dans un bar informel d'East London, dans le sud-est de l'Afrique du Sud, reste toujours inexplicable. Les autorités sud-africaines ont annoncé hier que la publication des premières analyses toxicologiques n'apporte aucune conclusion. Les 21 jeunes, âgés de 14 à 20 ans, étaient décédés dans des circonstances mystérieuses. La plupart des corps avaient été retrouvés le 26 juin dans le bar sans blessures apparentes. Certains étaient morts dans les heures suivantes à l'hôpital.

SÉCURITÉ

Un important dispositif de sécurité comptant plus de 1500 personnes sera déployé pour les Fêtes de Bayonne le 27 juillet. Une attention particulière sera portée aux piqûres, phénomène qui crée une psychose. Un dispositif de prise en charge d'éventuelles victimes a été élaboré en cas de « piqûre constatée » et de « symptômes sérieux » vérifiés dans le périmètre de la fête par le personnel soignant déployé sur un poste médical avancé, a précisé le procureur de la République de Bayonne.

Qui a volé les canons du musée de l'Armée ?

Le musée des Invalides a porté plainte pour vols, notamment de canons allemands, et de tableaux qui auraient été accrochés dans les appartements du gouverneur militaire de Paris.

CÉLINE CAREZ

C'EST UNE AFFAIRE de disparition insolite qui est confiée aux enquêteurs par la section militaire du parquet de Paris. Tant par la nature et la taille des objets volés que par leur emplacement, leur propriétaire mais aussi leur histoire. Le 8 juillet, le chargé de gestion des dépôts du musée de l'Armée, aux Invalides (VII^e), se rend au commissariat de police du VII^e arrondissement. Avec le feu vert de sa hiérarchie, celui qui veille sur 500 000 pièces du musée

national, établissement sous la tutelle du ministre de la Défense, a déposé plainte « pour vol d'œuvres d'art constaté lors de deux recensements ». Parmi le butin de cet étonnant vol présumé – il n'y a pas eu effraction –, deux canons de montagne Krupp, pièces allemandes vieilles d'un siècle et demi (1873), « potentiellement opérationnels », longs de 1,20 m et pesant une centaine de kilos chacun.

Un policier s'interroge : « Comment ces canons ont pu se volatiliser et sortir de

l'enceinte des Invalides ? » D'autant que ces trophées de guerre ont été entreposés pendant quatre décennies au beau milieu de la cour de l'école militaire, « dont l'accès est restreint », précise une source proche du dossier – le lieu est interdit au public.

« Pièces non vues »

Interrogé, le musée réfute le terme de vol et préfère parler, selon l'expression consacrée, de « pièces non vues » lors de l'inventaire de 2015. Les pièces auraient disparu depuis plus de sept ans. Selon un

second inventaire, en janvier dernier, cinq tableaux anciens ont également disparu, avec une horloge et une monnaie de collection. Selon le musée, qui en est propriétaire, leurs derniers lieux d'exposition connus sont les appartements des résidences privées du gouverneur militaire de Paris, général de corps d'armée, toujours aux Invalides.

Interrogé sur ces disparitions, le cabinet du gouverneur militaire de Paris balaise l'affaire : « Il n'y a pas eu de vol dans la résidence privée du gouverneur militaire de

Paris », précisant que ce « dépôt de plainte vise à pouvoir régulariser une sortie des comptes des pièces égarées au fil des années ».

Selon la commission de recensement des dépôts d'œuvres d'art de l'État, plus de 60 000 œuvres appartenant à l'État exposées dans les mairies, préfectures, musées, à Matignon, l'Élysée, l'Assemblée nationale, au Sénat et dans les ambassades de France, ont disparu, donnant lieu à quelque 20 000 plaintes et à quelques procès de hauts fonctionnaires.



Cour d'honneur des Invalides, Paris (VII^e). Une reconstitution historique.